

COTER CPS 95

Dès 2022

- **Réunions partenariales** : Accent mis sur les programmes de développement des CPS dans les priorités PPS portées par la DD ARS (réunions annuelles des partenaires 2022, 2023; GT des CLS et CLSM 2024)

Juin 2023

- **COTER CPS** (ARS, EN, Préfecture, CPAM, CD) appuyé sur un comité départemental PPS préexistant :
 - travail de diagnostic partagé des besoins,
 - état des lieux du déploiement des programmes CPS sur le territoire
 - identification des publics et territoires prioritaires.
 - organisation d'un séminaire commun.

Novembre 2023

- **Séminaire départemental co-porté ARS / EN / CD** visant à favoriser une culture commune et impulser une dynamique de déploiement sur le territoire :
 - Présentation des concepts et des critères d'efficacité.
 - Contribution au diagnostic territorial.
 - Présentation en atelier des programmes prometteurs et probants « Unplugged », « Feel Good », « Ecole des émotions », « Tina et Toni »
 - Mise en pratique et partage d'expérience.

2024

- Réalisation d'une **cartographie des programmes CPS** financés dans le 95, sur la base d'une enquête réalisée auprès des opérateurs.
- **Augmentation du nombre de projets probants/ prometteurs** déployés dans le 95 entre 2023 et 2024 (de 5 à 9).

2025

- **COTER élargi aux personnels pédagogiques, SDJES, nouveaux axes de développement identifiés** :
 - Actions auprès des parents (crèches, PMI...) et assistants familiaux.
 - Actions dans les accueils de mineurs.
 - Formation des éducateurs sportifs.
- **Juin 2025 : Séminaire sur l'usage des CPS dans l'encadrement sportif.**
- **Formation de 80 enseignants de 1^{er} degré au projet Ecole des émotions** par une conseillère pédagogique de circonscription.
- **Développement du PSFP** au sein des PMI du département

